

Mise en garde

ATTENTION À LA SOCIÉTÉ LARROQUE ASSET MANAGEMENT ET À ANDRÉ SIGOUIN

Montréal, le 12 février 2008 – L'Autorité des marchés financiers invite les investisseurs à faire preuve de vigilance à l'égard de la société Larroque Asset Management et d'André Sigouin, car ces derniers ne sont pas inscrits à titre de courtier ou de conseiller en valeurs auprès de l'Autorité et les placements promus par ces derniers n'ont pas reçu les approbations nécessaires de la part de l'Autorité.

En effet, il apparaît qu'André Sigouin aurait approché des courtiers de plein exercice pour promouvoir des placements en retour d'un partage de commissions. Il s'agirait d'obligations provenant d'émetteurs européens pour lesquels M. Sigouin ferait miroiter des rendements faramineux de l'ordre de 12 % à 30 % par année et affirmerait qu'ils seraient garantis par des bons du Trésor américains. Selon M. Sigouin, ce dernier agirait pour le compte de la société européenne Larroque Asset Management. Toutefois aucune adresse n'apparaît sur le site Web de la société.

Or, les placements promus par M. Sigouin n'auraient pas reçu les autorisations requises de l'Autorité, à savoir un visa qui reconnaît le dépôt d'un prospectus en bonne et due forme. Bien que M. Sigouin affirmerait qu'un prospectus serait disponible, il apparaît qu'aucun document n'a été déposé auprès de l'Autorité.

Par ailleurs, bien qu'à ce stade-ci il est permis de croire que M. Sigouin ait seulement sollicité des intermédiaires de marché, nous rappelons que ce dernier ainsi que la société Larroque Asset Management ne sont pas inscrits à titre de courtier ou de conseiller en valeurs auprès de l'Autorité et que, par conséquent, ils ne peuvent offrir de placements directement aux investisseurs.

L'Autorité rappelle aux investisseurs de toujours s'assurer que les sociétés et individus qui leur proposent des placements détiennent les approbations nécessaires auprès de l'Autorité. « Nous rappelons aux investisseurs qu'ils doivent être très prudents lorsqu'on leur promet des rendements exceptionnels », a affirmé Anne-Marie Poitras, surintendante de l'assistance à la clientèle et de l'indemnisation à l'Autorité. « Les investisseurs devraient être méfiants lorsque la personne qui leur offre un placement n'est pas en mesure de fournir de prospectus. Le placement peut être très risqué et impossible à revendre » a-t-elle ajouté.

De plus, M^{me} Poitras a tenu à rappeler d'autres conseils aux investisseurs :

- assurez-vous que la société est autorisée à émettre des placements auprès du public et que le représentant qui vous recommande le placement a un permis pour exercer au Québec en communiquant avec le Centre de renseignements de l'Autorité des marchés financiers;
- n'investissez pas lorsque le prospectus ou les états financiers ne sont pas disponibles, et ce, même si on vous promet qu'ils seront « disponibles bientôt »;
- demandez une confirmation écrite des renseignements qui vous ont été fournis verbalement et faites des recherches sur les sociétés dans lesquelles vous désirez investir;
- recueillez de l'information sur la société pour en connaître les antécédents, les activités, les actifs, les membres de la direction, les facteurs de risque qui pourraient l'affecter et l'usage qui sera fait de l'argent recueilli;
- méfiez-vous lorsque des inconnus vous promettent des rendements qui semblent trop beaux pour être vrais.

Pour plus de renseignements, lisez la brochure de l'Autorité « [Prenez garde à la fraude en valeurs mobilières](#) » disponible sur le site Web de l'Autorité. Cette brochure vous aidera à reconnaître plusieurs types de manœuvres illégales. Elle vous fournira également quelques trucs pour être à l'affût des fraudeurs.

Si vous croyez avoir été victime d'un placement illégal, contactez le Centre de renseignements de l'Autorité.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

– 30 –

Information :

Journalistes seulement : Frédéric Alberro
(514) 940-2176

Centre de renseignements

Québec : (418) 525-0337

Montréal : (514) 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

www.lautorite.gc.ca